

Panorama de l'activité bancaire dans les DCOM de la zone euro en 2017

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie une note présentant l'activité et les performances d'un échantillon de banques des départements et collectivités d'outre-mer (DCOM) de la zone euro.

En 2017, le paysage bancaire continue sa mutation dans les départements français d'Amérique (DFA) et l'océan Indien et les projets de transformation des principaux groupes bancaires nationaux se poursuivent. En termes d'équipements bancaires, le maillage du territoire (appréhendé en mesurant le nombre d'habitants par guichet et par distributeur automatique) est globalement inférieur à celui de l'hexagone. De même, le niveau de bancarisation (nombre de comptes ordinaires par habitant) dans les départements et collectivités d'outre-mer de la zone euro (DCOM) reste en deçà de celui observé sur la France hexagonale, à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans une conjoncture économique différenciée, mitigée dans la zone Antilles-Guyane et plus porteuse à La Réunion et à Mayotte, le niveau d'activité des banques étudiées augmente de manière soutenue (+5 % de total bilan). Porté par les crédits d'investissement aux entreprises, l'encours de crédits est en nette hausse dans les DFA (+6 %) et dans l'océan Indien (+4,5 %). De même, la collecte des dépôts progresse dans les deux zones (+4,2 % et +5,4 %, respectivement).

La qualité des portefeuilles de prêts se maintient ou s'améliore : le taux de créances douteuses reste stable à 6 % dans les DFA et diminue de 0,9 point à 5,2 % dans l'océan Indien.

Alors que le produit net bancaire (PNB) baisse de 0,9 % dans les DFA et de 0,3 % dans l'océan Indien, le résultat net des banques étudiées s'inscrit en forte hausse, de 18,7 % dans les DFA et de 19,3 % dans l'océan Indien. Cette hausse résulte principalement de la diminution du coût du risque, en lien avec la baisse des dotations aux provisions pour risques. Les conditions d'exploitation s'améliorent dans les DFA, avec un coefficient d'exploitation qui s'inscrit en baisse de 1 point, à 72,7 %. Elles se tassent dans l'océan Indien avec un coefficient d'exploitation qui augmente de 0,6 point, à 68,3 %.

Pour lire [le Panorama de l'activité bancaire dans les DCOM de la zone euros en 2017](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Établissement public national, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.